

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE LA VERNAZ

Cette étude, réalisée en novembre 2009, porte sur le budget principal de la commune et concerne les années 2004 à 2008.

Les données sont exprimées en euros.

Les moyennes départementales servant aux comparaisons sont celles relatives aux communes de 0 à 249 habitants.

PRINCIPAUX CONSTATS

La commune de LA VERNAZ, qui compte 218 habitants en 2008, mais 287 au recensement de 2009 a vu sa population augmenter de plus de 80 % depuis 1990.

Ce dynamisme, favorisé par une opération de remembrement et de lotissement initiée par la commune, a nécessité la construction d'un groupe scolaire en 2000, ce qui a fortement mobilisé les ressources de La Vernaz. Depuis, ce sont les travaux de voirie mais également beaucoup d'investissements sur les réseaux eau et assainissement qui pèsent sur les finances de la collectivité.

Une grande rigueur dans la gestion permet de dégager un autofinancement correct. Les taux d'imposition, relativement élevés, ne laissent pas une importante marge de manœuvre au niveau de la fiscalité. Par contre, l'endettement reste raisonnable et si nécessaire la commune pourrait avoir recours à l'emprunt.

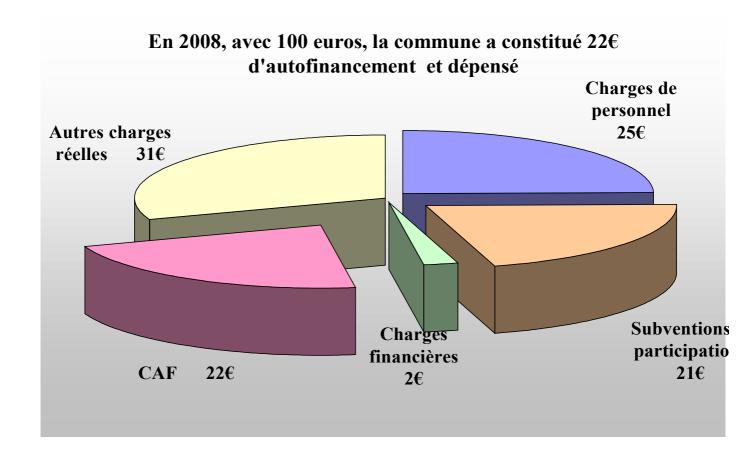
La situation de cette collectivité, à l'entrée de la vallée D'Aulps et à 15 kms de Thonon et du lac Léman, bénéficie du dynamisme de la Communauté de Communes et de sa promotion touristique tout en offrant un cadre de vie agréable.



en EUROS	2008	2008/2007
Résultat comptable	74 168	+3,0%
Produits de fonctionnement (1)	341 680	+12,9%
dont ressources fiscales	125 902	+1,5%
dont DGF et autres dotations	152 215	+11,4%
Charges de fonctionnement (1)	267 512	+16,0%
dont charges de personnel	84 654	+6,8%
dont subventions et participations	70 790	+25,7%
dont charges financières	7 832	-8,0%
Capacité d'autofinancement	74 168	+3,0%
Dépenses d'équipement	86 588	+51,1%
Remboursements de dettes*	22 576	+4,8%
Emprunts*	0	#DIV/0!

(1) Produits (hors plus values de cession) et charges réelles

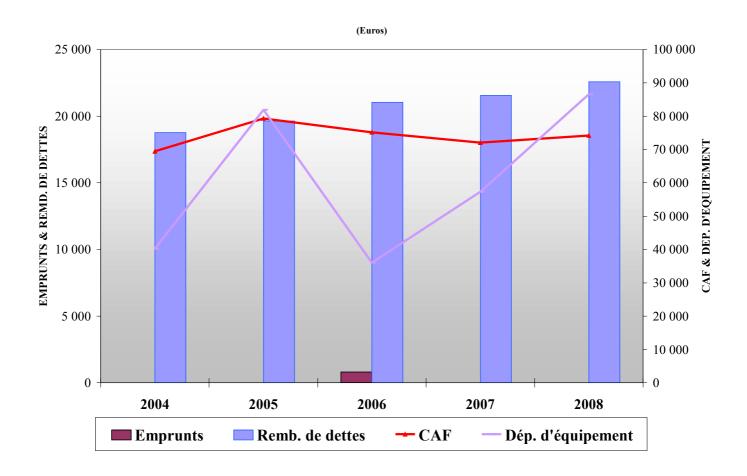
^{*} hors refinancements



En 2008, avec 100 € de recettes, la commune dégage 22 € d'autofinancement contre 24 € en 2007 bien que les charges financières et les charges de personnel diminuent.



Évolution des principaux éléments financiers



La commune n'a plus eu recours à l'emprunt depuis 2000, date de la construction du groupe scolaire. La somme qui figure en 2006 correspond au compte 165, soit le versement d'une caution pour un appartement.

Les annuités sont fixes, le remboursement en capital augmente donc régulièrement.

La capacité d'autofinancement reste stable et a permis de financer des travaux d'investissement relativement importants en 2007 et 2008.

LES CHARGES

Les charges réelles de fonctionnement sont stables de 2004 à 2007 mais enregistrent une progression en 2008 et représentent 1 278 € par habitant, soit 23 % de plus que la moyenne départementale.

Les charges de personnel sont fluctuantes, plus élevées en 2004 qu'en 2008. Un agent titulaire en maladie, et qui a dû être ponctuellement remplacé, est à l'origine de ces variations.

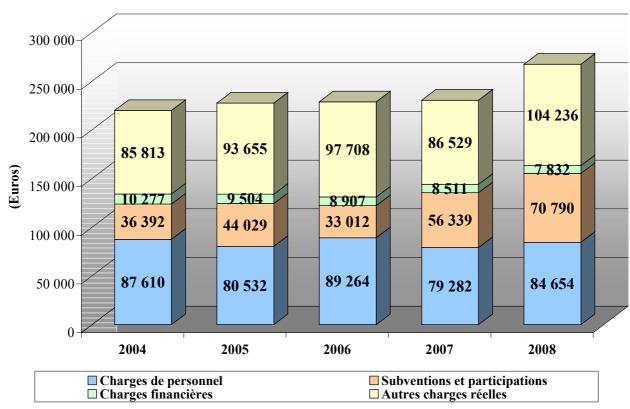
Aucun emprunt nouveau n'ayant été souscrit, le remboursement des intérêts diminue chaque année et avec 36 € par habitant, est inférieur à la moyenne départementale de 45 €.

Les subventions et participations ont pratiquement doublé en 5 ans mais cette différence provient principalement du versement de la subvention d'équilibre au budget annexe eau et assainissement qui passe de 15 000 € en 2004 à 47 000 € en 2008.

Les autres charges restent maîtrisées même si elles se situent un peu au dessus de la moyenne.

Le coefficient de rigidité des charges structurelles 0.28 est très bon puisque moitié moins élevé que le ratio acceptable.

Évolution des charges



LES PRODUITS

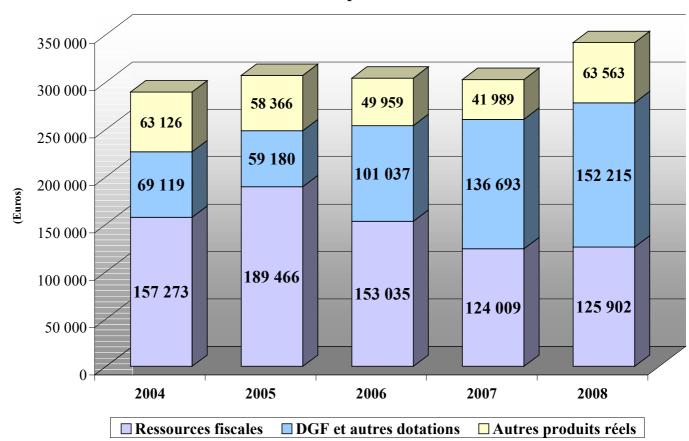
Les produits réels de fonctionnement, après avoir stagné jusqu'en 2007, progressent en 2008.

Les ressources fiscales ont diminué en 2006 suite au transfert de la compétence voirie à la Communauté de Communes et de la fiscalité s'y rapportant. Les ressources fiscales représentent 36,8 % des recettes réelles et avec 578 € par habitant ont un poids 25 % moins élevé que la moyenne départementale.

La DGF et autres participations, avec une augmentation de 120 % en 5 ans, sont proches, en 2008, des moyennes. ce sont principalement la compensation pour perte de taxe additionnelle et la DGF qui ont progressé.

Les autres produits sont principalement constitués de diverses locations ; ces recettes sont donc variables. Une vente de produits forestiers pour 13 550 € en 2008 explique l'augmentation conséquente de ces produits divers.

Évolution des produits



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT STAGNE

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

La capacité d'autofinancement brute progresse en 2008 par rapport à 2007 mais baisse par rapport à 2006 et surtout 2005.

Elle couvre largement le remboursement de la dette même si cette charge augmente chaque année. En effet, les annuités étant fixes, le remboursement des intérêts diminue alors que celui du capital progresse.

Cette capacité d'autofinancement, pourtant mise à mal par l'importante subvention versée au budget annexe eau et assainissement permet quelques investissements sans mobiliser de nouveaux emprunts.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Depuis quelques années, la commune de La Vernaz investit plus sur le budget eau et assainissement que sur le budget principal.

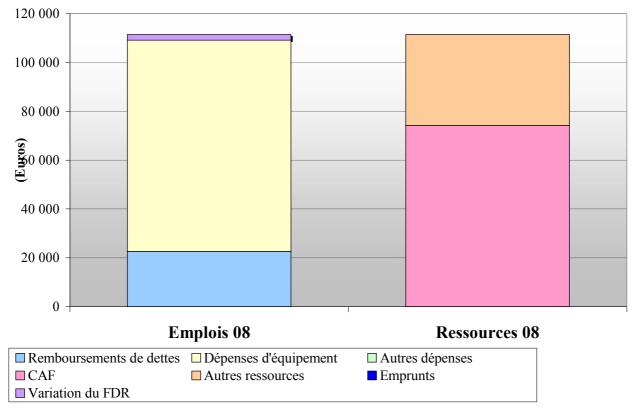
Les dépenses d'équipement de la commune, avec 397 € par habitant, représentent 1/3 de la moyenne départementale.

Les principales dépenses concernent la voirie, un abri bus, les véhicules et la mise aux normes de la cuisine du presbytère (bâtiment loué à des groupes ou accueillant des manifestations).

Ces investissements ont été auto financés et ont bénéficié de subventions. La commune n'a pas contracté de nouvel emprunt depuis ceux destinés à financer le groupe scolaire en 2000.

Le remboursement de la dette représente 20,7 % des dépenses totales d'investissement pour une moyenne départementale inférieure à 7 %.

Le financement des investissements



LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le fonds de roulement s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Le fonds de roulement est important fin 2008 représente 412 € par habitant pour une moyenne départementale de 724 € et couvre 110 jours de charges de fonctionnement, le seuil recommandé si situant entre 30 et 40 jours.

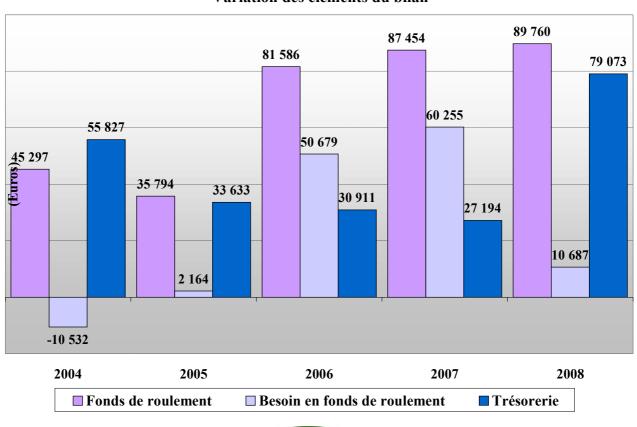
Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement.

Le besoin en fonds de roulement provient, entre autre, des traites de coupes de bois.

La trésorerie comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

Fin 2008, la trésorerie est confortable et représente plus de 100 jours de dépenses courantes.

Variation des éléments du bilan



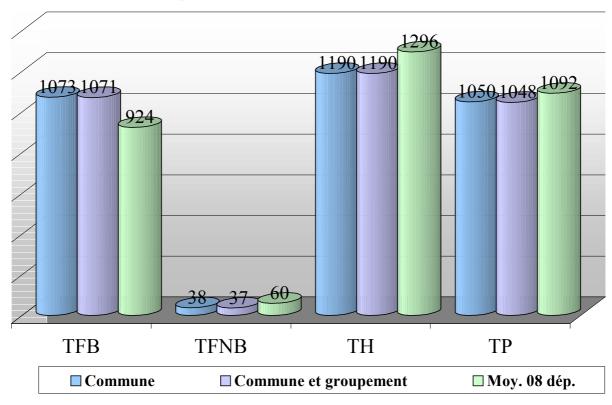
LA FISCALITÉ DIRECTE

Les impôts locaux constituent 34,5 % des produits de fonctionnement alors que la moyenne départementale se situe à 30 %.

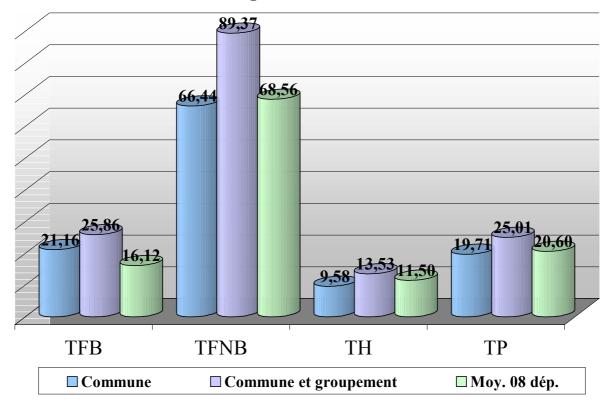
Les bases du foncier non bâti sont peu importantes mais celles du foncier bâti supérieures de 16 % à la moyenne alors que celles de la taxe d'habitation sont inférieures de 8,9 %.

Par contre, les bases de la taxe professionnelle correspondent aux moyennes même si seulement 17 entreprises sont imposées et que la contribution d'EDF représente la moitié de la taxe.

Comparaison des bases (en euros/hab.)



Comparaison des taux



Les taux votés par la commune seule sont inférieurs aux moyennes départementales sauf pour le foncier bâti, mais les quatre taux consolidés, commune et Commune de Commune sont supérieurs aux moyennes.

La fiscalité locale pesant sur les ménages est de 543 € par habitant, soit supérieure de 25 % à la moyenne qui est de 431 €.

La taxe foncière, avec 277 € par habitant pour une moyenne de 149 € est particulièrement élevée.

La taxe professionnelle représente 36 % du produits fiscal total.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, 1,27 en 2008, laisse peu de marge de manœuvre à la collectivité puisqu'il devrait rester proche de 1.

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal calculé avec les taux moyens				
Pour la commune	moyenne de la catégorie démographique			
	Départementale	Régionale	Nationale	
1,27		0,85	0,73	

CMPF= Produit des 4 taxes / Produit des bases communales par les taux moyens nationaux (sans strate). Les colonnes relaives à la catégorie démographique correspondent à des CMPF moyens.



L'ENDETTEMENT

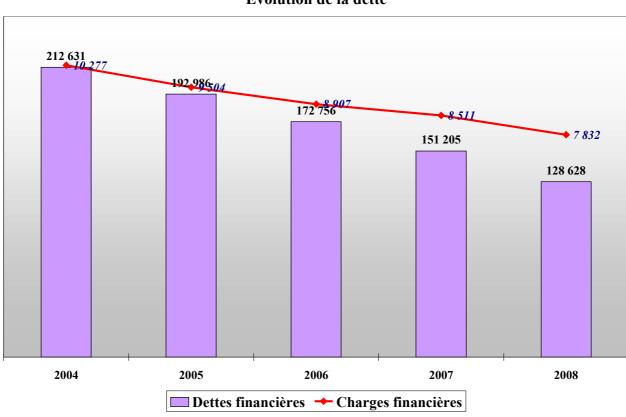
La commune n'ayant pas souscrit de nouvel emprunt, l'encours de la dette diminue chaque année et fin 2008 s'élève à 590 € par habitant alors que la moyenne départementale est de 809 €.

Par contre, la durée de remboursement étant assez courte, l'annuité de la dette représente 139 € par habitant pour une moyenne de 111 €.

L'encours de la dette représente un peu moins de 5 mois de produits de fonctionnement, chiffre plus que correct puisque devant être inférieur à 1,44 années.

Cet encours correspond par ailleurs à 21 mois de capacité d'autofinancement, le seuil maximum se situant à 6 ans.

La commune dispose donc de marge de manœuvre dans ce domaine.



Évolution de la dette

FACTEURS DE RISQUES EXTERNES

A ce jour, aucun risque externe important ne menace les finances de la commune de La Vernaz

